



Mai 2021

Rejoignez-nous sur www.seraing.be ou sur facebook.com/villedeseraing

Le mot du Bourgmestre

**Chères Sérésiennes,
Chers Sérésiens,**

Après 25 années de haut et de bas, notre club de football, le RFC Seraing, renoue avec son glorieux passé et va réintégrer la division 1A. Je tiens à chaleureusement féliciter la direction, spécialement Bernard SERIN et Mario FRANCHI pour leur investissement, le staff et l'ensemble des joueurs pour cette magnifique réussite. Souhaitons que le RFC version 2021 nous apporte autant de satisfaction que leurs glorieux anciens.

Au-delà de la vitrine que constitue l'équipe première, le RFC Seraing, est avant tout une école de formation pour plus de 600 jeunes qui, toute l'année, pratiquent leur sport. La Ville de Seraing entend continuer à soutenir l'école des jeunes notamment à travers la future académie Jules BOCANDE et plus largement l'ensemble des clubs de football implantés sur le territoire de notre Ville.

Si le football occupe une place importante dans l'espace médiatique, nous soutenons tous

les sports qu'il s'agisse du tennis, du basket, de l'athlétisme, des arts martiaux, de la danse ou de la gymnastique. Seraing peut en effet se vanter de disposer d'une infrastructure sportive enviée par de nombreuses communes.

Dans le contexte difficile que traversent actuellement de nombreux clubs sportifs, nous avons décidé de leur venir en aide. Cette aide se matérialisera à travers une aide directe octroyée aux clubs et par une campagne de communication visant à

les faire connaître.

Comme le disait Pierre de Coubertin, "Le sport va chercher la peur pour la dominer, la fatigue pour en triompher, la difficulté pour la vaincre." C'est donc une école de la vie, mais également un puissant vecteur d'émancipation et de cohésion sociale.

Pour terminer, et c'est peut-être là l'essentiel, je fais le vœu que la réussite sportive de notre club participe au renforcement de la fierté d'être Sérésien. Nous devons être fier d'habi-

ter une Ville comme la nôtre qui recèle de nombreuses richesses.



Votre Bourgmestre,
Francis Bekaert

Plaines de jeux d'été: inscrivez votre enfant dès le 1^{er} juin prochain !



SUR INSCRIPTION À PARTIR DU 1 JUIN
VIA WWW.SERAING.BE/ATL

À l'occasion des grandes vacances, la Ville de Seraing rend à nouveau accessible les 9 plaines de jeux de son territoire. Les réservations pourront se faire à partir du 1^{er} juin.

Bonne nouvelle! Les neuf plaines de jeux du ter-

ritoire sérésien seront à nouveau accessibles aux enfants âgés de 2,5 à 12 ans durant les prochaines vacances d'été, soit du 5 juillet au 27 août 2021.

Les enfants qui auront été préalablement inscrits pourront, de 9h00 à

16h00, entreprendre de nombreuses et diverses activités pour se divertir!

Le prix de ces plaines est toujours fixé à 2,5 euros par jour et par enfant, le troisième enfant du même foyer peut en revanche bénéficier de la gratuité.

Envie d'inscrire votre/vos enfant(s)? Rendez-vous le 1^{er} juin prochain sur www.seraing.be/atl pour avoir plus d'informations et connaître toutes les modalités d'inscription.



Échevinat de l'Enseignement
Alain Decerf
Enseignement, Petite enfance,
Accueil extrascolaire,
Académie communale de musique
Amélie Dengis

Le C.P.A.S. de Seraing se mobilise pour venir en aide aux jeunes!

Comme le démontrent différentes études, les jeunes âgés entre 18-25 ans, en raison de la crise de la Covid 19, sont particulièrement exposés à un risque accru de pauvreté. En effet, nombre d'entre eux sont habituellement engagés dans l'Horeca ou l'événementiel. Ces secteurs étant fermés depuis de nombreux mois main-

tenant, ils ont subi une diminution de leurs revenus. Conscient de l'importance de cette problématique, le C.P.A.S. de Seraing, dans le cadre de la mesure «zoom 18-25», peut intervenir pour leur venir en aide. **Cette aide s'adresse aux jeunes âgés de 18 à 25 ans qu'ils soient déjà connus ou non de nos services.** Cette aide (ma-

térielle, psychologique etc.) peut être structurelle ou ponctuelle. Le Centre peut par exemple et après enquête sociale prendre en charge les frais de transport ou de formation. Vous pouvez obtenir plus d'informations sur www.seraing.be/cpas-et-affaires-sociales/ ou en contactant le Centre Public d'Action sociale de

Seraing aux numéros de téléphone suivants:

- Numéro général: +32 (0)4 279 06 00
- Antenne de Seraing: +32 (0)4 279 06 00
- Antenne d'Ougrée: +32 (0)4 353 31 61
- Antenne de Jemeppe: +32 (0)4 353.34.64



Président du C.P.A.S.
Eric Vanbrabant
C.P.A.S., Affaires sociales, Santé

Sauvegarde des hérissons: la Ville rappelle l'interdiction d'utilisation des robots-tondeuses de 18h00 à 9h00



A l'approche des beaux jours, la Ville de Seraing

vous rappelle que l'utilisation des robots-tondeuses durant la soirée et la nuit est interdite.

Le hérisson, dont la population ne cesse de régresser en Belgique et en Europe, est un animal nocturne qui dort la journée dans les broussailles et les tas de bois de compost que l'on trouve notamment dans les jardins.

Des lieux de repos propices aux activités de jardinage qui leur causent ré-

gulièrement des blessures profondes (au niveau du museau, de la tête et des pattes avant) voire mortelles.

Pour les préserver, la Ville de Seraing - à l'initiative de Julie Geldof, l'Echevine du Bien-Être animal - a modifié le règlement communal général de police en ce sens en 2020.

Pour rappel, il est dorénavant interdit d'utiliser des robots-tondeuses de 18h00 à 9h00 chaque jour

de l'année sur le territoire.



Echevinat de la jeunesse et du bien-être animal

Julie GELDOP

Jeunesse • Bien-être animal
Participation citoyenne
Égalité des chances
Égalité homme-femme

Nouvelle campagne de dératisation pour l'année 2021: elle aura lieu du 14 au 25 juin inclus



En raison de l'augmentation des rats sur le territoire, la Ville de Seraing a décidé de mettre en place une nouvelle campagne de dératisation. Celle-ci aura lieu du 14 au 25 juin inclus.

La Ville de Seraing - à l'initiative de l'Echevine de l'Environnement, Laura Crapanzano - a décidé de poursuivre ses efforts

en vue de la destruction de rongeurs, parfois trop nombreux.

En effet, les températures élevées estivales et les dépôts clandestins malheureusement trop fréquents sur le territoire sont à la base de cette prolifération. C'est pourquoi les autorités locales insistent sur le fait que sans ces personnes, le phénomène

pourrait être différent. Ces dernières rappellent d'ailleurs qu'il est impératif que chacun respecte le tri et adopte une bonne gestion de ses déchets!

Afin de remédier à cette problématique, la Ville de Seraing met régulièrement en place des campagnes de dératisation. Auparavant, une seule campagne annuelle avait lieu mais depuis trois ans, elles sont au nombre de deux: la première a lieu à la fin du premier semestre et la seconde a lieu à la fin du second semestre.

A l'instar des dernières années, les autorités locales ont donc décidé de lancer une nouvelle campagne de dératisation pour l'année 2021.

Du 14 au 25 juin prochain, des spécialistes de la so-

ciété Anticimex déposeront des produits raticides dans des endroits publics tels que les égouts et principalement les rues dans lesquelles la présence de rats a été détectée par les citoyens.

La Ville de Seraing compte donc sur la bonne collaboration de ses habitants et les invite également à signaler, au commissariat de police divisionnaire ou au service communal des travaux, les endroits où ils auraient éventuellement constaté la présence de rats.

Le reste de l'année, les Sérésiens ont également la possibilité de se procurer des sachets de raticides (qui respectent la législation en vigueur) au service des travaux sur présentation de la carte

d'identité. Si malgré l'utilisation de ces sachets, les rats continuent d'arpenter certaines rues de la ville, la société Anticimex peut se déplacer sur demande de l'habitant. Elle peut donc intervenir dans le secteur privé mais également dans le public.



Échevinat des travaux, de l'environnement et des finances

Laura Crapanzano

Travaux, Environnement, Infrastructures, Finances, Marchés publics, Cultes, Archives

Avis aux commerçants: découvrez toutes les informations relatives au «Plan Terrasse»



LA VILLE DE SERAING LANCE UN

PLAN TERRASSE

POUR AIDER L'HORECA

Informations et modalités disponibles
sur www.seraing.be/plan-terrasse/



La Ville de Seraing - sous l'impulsion du Bourgmestre, Francis Bekeert et de l'Échevine du Commerce, Déborah Gérardon - a décidé d'aider ses commerçants en mettant en place «un Plan Terrasse».

Cette action a notamment pour objectif de permettre un déconfinement progressif; elle est additionnelle à la précédente et se décline en trois options non cumulables:

• **Option 1: Bénéficiaire d'une terrasse partagée et complètement équipée sur le domaine public**

La Ville de Seraing, va, sous réserve de l'ac-

cord de la police administrative, établir une dizaine de lieux qu'elle va équiper de terrasses (sol, tables, chaises, tonnelles, parasols). Chaque établissement à proximité d'un de ces lieux pourra prétendre à un espace terrasse en ces mêmes lieux. La surface par commerce dépendra du nombre de demandes et de la surface au sol disponible. Elle ne dépassera pas 50m² par commerce. Ce système ne sera accessible qu'aux commerçants à proximité directe des zones équipées, car les frigos, comptoirs, espaces de stockage, sanitaires, ... resteront les équipements propres à chaque commerce. Le

commerçant qui reçoit un droit d'utilisation de la terrasse partagée ne sera redevable d'aucun frais vis-à-vis de l'Arébs ou de la Ville, mais il devra s'engager à ouvrir dans les heures prévues et à ranger/protéger, en son absence, le matériel dans les endroits prévus à cet effet. Les mises à disposition et engagements réciproques se feront sur base mensuelle, renouvelables au minimum trois fois;

• **Option 2: Recevoir sous forme de mise à disposition du matériel pour équiper sa propre terrasse privée**

Pour ceux qui ne pourraient pas ou ne souhaiteraient bénéficier d'une terrasse partagée, mais qui ont la possibilité d'agrandir ou de créer la leur, l'Arébs pourra leur mettre à disposition gratuitement des tables, chaises et parasols pour accueillir jusqu'à 24 couverts supplémentaires pendant un mois, renouvelable trois fois. Le matériel mis à disposition sera sous la responsabilité du commerçant qui sera tenu responsable en cas de dégradation ou de disparition. Notez que cette mesure ne dispense aucunement de permis d'urbanisme.

Pour toute autre demande d'occupation d'un espace public éloigné des emplacements renseignés, merci de prendre contact avec le cabinet du Bourgmestre au **+32 (0)4/330.83.35** ainsi qu'avec le service de la police administrative au **+32 (0)4 330 87 51**.

• **Option 3: Bénéficiaire d'une prime financière supplémentaire**

L'établissement HORECA qui n'a activé ni l'option 1 ni l'option 2 a droit à une prime financière de 2.000 euros, qu'il rouvre avec sa propre terrasse sans l'agrandir ou qu'il reste fermé (pour peu qu'il s'engage à rouvrir plus tard). La réception de cette prime entraîne automatiquement l'impossibilité de faire appel à l'option 1 ou 2.

Pour bénéficier de l'une des options renseignées ci-dessus, merci de vous assurer de remplir les conditions suivantes:

- Être indépendant ou franchisé et tenir un établissement HORECA actif sur la commune de Seraing;
- Être en ordre de cotisations sociales;
- S'engager sur l'honneur à reprendre et à poursuivre son activité en 2021;
- Rentrer sa demande de

prime selon le schéma préétabli (formulaire + annexes demandées) et ce, avant le 31/05/2021.

Concerné(e)? Veuillez trouver ci-dessous un formulaire nécessaire à votre demande en version PDF. Merci de le renvoyer, avant le 31 mai 2021 au plus tard, au service du Développement Economique à l'adresse suivante: **Esplanade du Val Saint-Lambert, Val Saint-Lambert, 4100 SERAING**; ou par mail à l'adresse **manif_developpementeconomique@seraing.be**

Le formulaire «Plan Terrasse» est disponible sur le site internet de la Ville de Seraing à cette adresse: www.seraing.be/plan-terrasse/



Échevinat
du développement
territorial et commercial

Déborah GÉRARDON

Urbanisme - Développement
territorial
Bureau technique - Commerce
Entreprises • Mobilité

Centre de vaccination: des aides mises en place pour les personnes en difficulté



Deux types d'aide ont été mises en place pour permettre aux habitants de Seraing en difficulté de prendre rendez-vous et/ou de se rendre au

centre de vaccination de leur choix.

• **Pour la prise de rendez-vous dans l'un des 4 centres (Je-**

meppe, Bierset, Tilff et Liège-Féronstrée)

Les personnes non connectées ou qui ne parviennent pas à joindre le 0800/45.019 peuvent prendre rendez-vous dans l'un des 4 centres désignés pour les habitants de Seraing (Jemeppe, Bierset, Tilff et Liège-Féronstrée) en formant le **04/279.09.60, du lundi au vendredi, de 8h30 à 16h30.**

ATTENTION: les personnes qui opteront pour cette option devront être en possession de leur code à 16 caractères permettant la prise de

rendez-vous.

• **Pour l'accès au centre de vaccination**

Les personnes isolées (sans possibilité familiale ou via des proches), précarisées ou souffrant de problèmes de santé ou d'un handicap (sans besoin d'accompagnement médical spécifique), sans alternative auprès de leur mutuelle, souhaitant se déplacer vers un des 4 centres attribués aux citoyens sérésiens (Jemeppe, Bierset, Tilff et Liège-Féronstrée) peuvent contacter **Mme HARSIN** au **0478/45.52.14, du**

lundi au jeudi, de 8h00 à 15h30.

ATTENTION: si possible, merci de la contacter une semaine avant de vous rendre au centre de vaccination choisi.



Échevinat
de la Prévention

Alain Onkelinx

Logement, Prévention, Relations
inter-culturelles, Jumelage, Tourisme,
Nouvelles technologies

Rappel: clubs et associations dans le besoin à la suite du Covid-19? Remplissez un formulaire d'aide!

Dans le cadre de la rédaction de son plan de relance, la Ville de Seraing a souhaité accorder une attention toute particulière aux secteurs sportifs, associatifs et culturels, durement impactés par la pandémie de Covid-19.

Plusieurs mesures avaient donc été pensées et mises en place pour leur venir en aide.

L'une d'elles consistait notamment à leur octroyer une **prime** (provenant de l'AREBS en collaboration avec la Ville de Seraing).

Un appel a donc été préalablement lancé par les autorités compétentes auprès du public visé. Certaines personnes y ont répondu en envoyant leur demande d'aide. Après analyse, le jury s'est finalement réuni en février dernier pour statuer sur les dossiers

reçus; ceux qui respectaient les conditions ont donc été validés et permettront à leurs auteurs de bénéficier de ladite prime dans les meilleurs délais.

La Ville de Seraing – sous l'impulsion de l'Echevin des Sports et de la Culture, Philippe Grosjean – invite donc fortement les clubs et associations **ayant rencontré ou rencontrant encore**

de réelles difficultés mettant en péril la survie de leur groupement à compléter le formulaire d'aide et à l'adresser au plus vite au service des Sports et de la culture:

- par courriel électronique via l'adresse mail: culture@seraing.be ou sports@seraing.be

- par courrier postal à l'adresse suivante: Echevinat Sports-Culture, Mon-

sieur Philippe GROSJEAN, ECHEVIN, rue Giordano Bruno n° 189-191, à 4100 SERAING.

La Ville de Seraing rappelle également que tous les clubs sportifs et que toutes les associations culturelles peuvent bénéficier d'une prime directe allant de 500 à 2000 euros, si **l'ensemble des critères sont bien évidemment respectés.**

Attention, la date limite d'introduction du dossier a été fixée au **30 juin 2021.**

Le formulaire est disponible sur le site internet de la Ville de Seraing: <https://www.seraing.be/clubs-et-associations-dans-le-besoin-a-la-suite-du-covid-19-remplissez-un-formulaire-daide/>



Echevinat des sports et de la culture

Philippe Grosjean

Sport, Infrastructures sportives, Culture, Bibliothèques, Grands événements

La Ville de Seraing participe à la campagne de lutte contre l'homophobie et la transphobie



A l'instar de plusieurs villes et pays, la Ville de Seraing a participé une nouvelle fois à la campagne de lutte contre

l'homophobie et la transphobie, du 10 au 21 mai derniers.

Depuis 2005, le 17 mai est

devenu une date clé dans la bataille pour la diversité; les Parlements fédéral, wallon et de la Communauté française ont officiellement choisi cette

date comme celle de la journée nationale de lutte contre l'homophobie et la transphobie.

A l'instar de nombreuses villes dans le monde, la Ville de Seraing est extrêmement impliquée dans ce combat pour l'acceptation de la différence.

Fière des diversités qui existent sur sa commune et partout ailleurs en matière d'orientations sexuelles ou d'identité de genres, elle participe depuis maintenant de nombreuses années à une campagne de lutte contre l'homophobie et la transphobie.

Afin de témoigner de son soutien, elle n'hésite pas à hisser régulièrement un drapeau arc-en-ciel sur son Hôtel de Ville. Un acte qu'elle a réitéré cette année encore, du lundi 10 au vendredi 21 mai 2021, pour couvrir la date clé du 17 mai.

En parallèle à cette démarche, elle s'est également procurée des pins du coq wallon avec un panache arc-en-ciel édité pour l'occasion qu'elle a distribués au personnel communal mais également aux citoyens qui franchiront les murs de l'administration communale sérésienne.